



Les chantiers en cours
p4



L'Université du Temps Libre
de Guingamp p7



Les nouveaux commerçants
p16

GUINGAMP MAG #62

Guingamp
Gwengamp

LE MAGAZINE D'INFORMATIONS DE LA VILLE DE GUINGAMP | Janvier 2024

www.villeguingamp.bzh



DOSSIER p8

De la maternelle à l'université :
**tour d'horizon d'une offre
riche en enseignement**

En images



Un Noël d'exception à Guingamp



Belle ambiance au repas du 11 novembre



Cérémonie des vœux du maire et remise de la médaille de la ville à Daniel Pennec, Michèle Maniey Nicol, Magalie Daniel, Valérie Le Graët et l'équipe de l'INSEAC



Un public en nombre pour le jeu des 1000 euros



Des animations au centre Ti Menoz



ÉDITO DU MAIRE
PENNAD-STUR

Philippe Le Goff

Guingamp est renommée en tant que ville de football et de sports en général. Elle est également reconnue en tant que Petite Cité de Caractère, dotée d'un riche patrimoine, comme une ville dynamique sur le plan commercial avec des marchés hebdomadaires de qualité. Cependant, la notoriété de Guingamp en matière d'offre scolaire et du nombre de jeunes fréquentant les établissements de la maternelle à l'université est moins mise en avant.

En effet, Guingamp ne compte pas moins de 1300 collégiens, 1300 étudiants et lorsque l'on rajoute les lycéens et écoliers ce sont près de 6000 élèves sur notre territoire. Cette diversité d'offres éducatives constitue une véritable force pour notre ville, elle constitue une opportunité exceptionnelle de formation locale. Préserver cette jeunesse et cet équilibre démographique est essentiel, car il faut retenir nos jeunes sur notre territoire.

Il s'agit de narrer une histoire positive pour les générations futures. À cette occasion, je tiens à saluer l'ensemble des équipes éducatives, ainsi que cette jeunesse en laquelle je crois profondément !

En cette nouvelle année, il me paraissait essentiel de mettre en lumière, à travers ce MAG, cette facette moins connue de Guingamp. Après des fêtes couronnées de succès, en ce début d'année, je vous adresse avec mon équipe municipale, mes vœux les plus sincères. Que cette année nouvelle vous apporte l'énergie nécessaire pour relever vos défis et vous épanouir pleinement.

De notre côté, avec des chantiers majeurs, nous allons continuer !

Guingamp avance !

Le texte de l'édito en breton est disponible sur le site internet de la Ville.

GUINGAMP MAG #62 JANV. 2024

p4 INFOS VILLE

- Un point sur les chantiers en cours
- Bilan de la tempête Ciaran
- Nouveau document d'urbanisme
- Trois quartiers de Guingamp vont bénéficier d'un nouveau contrat de ville
- Renouvellement du conseil citoyen
- Partenariat avec GRDF
- Alerte inondation
- L'Université du Temps Libre de Guingamp
- Nouveau : des aides pour améliorer l'accessibilité dans les établissements recevant du public

p8 DOSSIER

De la maternelle à l'université : **tour d'horizon d'une offre riche en enseignement**

p16 VOS NOUVEAUX COMMERÇANTS

p17 EXPRESSIONS

p18 INFOS DIVERSES

☎ 02 96 40 64 40 ✉ mairie@ville-guingamp.com 📄 /VilledGuingamp 🐦 @Guingamp_fr 📷 @villedGuingamp 📺 Ville de Guingamp

🕒 Horaires de la mairie : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30. Samedi de 8h30 à 12h.

Un point sur les chantiers en cours

Le réaménagement du quartier de la Madeleine

Le quartier de la Madeleine achèvera sa mue fin février avec l'achèvement des travaux de réaménagement des espaces publics : une entrée de ville entièrement rénovée avec des cheminements doux sécurisés et un cadre de vie amélioré tant pour les visiteurs de Guingamp que pour ses habitants. Cet important chantier a coûté 1 100 000 € TTC. Il reste désormais à planter les arbres et à aménager les espaces verts derrière les bâtiments.



L'achèvement des travaux de sauvegarde de l'Hôtel de la Monnaie

Les travaux de couverture de l'hôtel de la Monnaie sont en voie d'achèvement, avec un léger retard sur le planning prévu dû à des conditions météorologiques défavorables.

Ce chantier a été mené sous la maîtrise d'œuvre de Mme Florence Devernay, architecte du Patrimoine pour un montant total de 900 000 € T.T.C. Il reste désormais à trouver une destination pour ce monument historique et finaliser sa mise en valeur.



La 5^e œuvre d'art bientôt installée dans la prairie de Traouzac'h

Palingénésia est le nom de l'œuvre des deux artistes retenus pour cette 5^e œuvre installée dans l'espace public.

Damien Valero, artiste plasticien et Sébastien Tessier, architecte scénographe, proposent une sculpture poli miroir contenant des morceaux de plaques de verres teintés qui permet une lecture multidimensionnelle de la prairie par la transparence, la couleur que le verre sublime et le reflet de l'inox poli miroir. Cette œuvre propose ainsi une expérience visuelle et sensorielle, invitant les visiteurs à méditer, à interagir avec l'écosystème environnant.



Début des travaux pour la maison des projets place du Vally

La transformation de la place du Vally va commencer dans les prochaines semaines avec les travaux de rénovation de l'ancien pavillon du tourisme qui sera transformé en « maison des projets ». Cette maison sera un espace destiné à recevoir des réunions, des expositions, des animations, des vins d'honneur... Ces travaux vont durer 7 mois.

Suivront ensuite les travaux d'aménagement des quais destinés à la circulation de la vingtaine de cars scolaires qui transitent soir et matin sur la place. L'objectif de cet aménagement est avant tout de sécuriser la circulation et le stationnement de ces cars actuellement estimés dangereux en raison de leurs manœuvres contraintes. L'aménagement de quais spécialement dédiés permettra une circulation fluide des cars qui n'auront plus à effectuer de marche arrière. Ces travaux débuteront à la mi-septembre, après la rentrée scolaire, de façon à ne pas perturber les élèves, et notamment les nouveaux collégiens qui parfois prennent le car pour la première fois. Ces travaux auront inévitablement un impact sur le stationnement place du Vally qui sera réduit, mais il sera donné comme consignes aux entreprises de limiter au maximum l'emprise des travaux. En 2025, ce sera le tour de la construction de la structure le Vally velum et de l'aménagement définitif du parking qui comprendra plus de places qu'actuellement, passant de 171 à 208 emplacements, avec des places dédiées pour la recharge des véhicules électriques.

Le coût global de ce projet d'ampleur est estimé à 5 millions d'€ TTC.

Début des travaux pour le cheminement en rive gauche des berges du Trieux

Un nouveau cheminement sur les berges du Trieux est prévu en rive gauche de la rivière.

Ce sentier d'environ 1 km se composera de plusieurs séquences à partir du parking des berges le long de la rivière puis s'écartera pour longer le moulin des Salles et enfin retrouver le Trieux pour rejoindre l'ancien lavoir des Salles auprès duquel une passerelle piétonne permettra de rejoindre la rive droite de la rivière. Une réunion préparatoire du chantier a eu lieu le 24 janvier avec un début de travaux prévu en février avec la mise en œuvre des massifs béton de soutien de la passerelle. L'achèvement des travaux est prévu en juin, sous réserve des conditions météorologiques.

Le coût des travaux est de 455 000 € TTC.



La rénovation du château de Pierre II

La dernière phase de restauration des vestiges du château de Pierre II va débuter en avril. Il s'agit d'une part de restaurer entièrement la tour dite « tour Viollet-le-Duc » du nom de l'architecte en chef des monuments historiques vraisemblablement à l'origine de sa reconstruction partielle, afin d'y aménager des locaux tertiaires et d'autre part de la sécurisation et de la mise en valeur des tours sud et est. Ces travaux sont estimés à 1 250 000 € avec un financement de l'État et de la DRAC au titre des monuments historiques.

Bilan de la tempête Ciaran : de beaux arbres ont disparu

La tempête Ciaran du 1^{er} novembre 2023 à Guingamp a vu la disparition de quelques beaux arbres :

- Exit l'érable situé derrière la Basilique.
- À l'UCO, un grand tilleul est tombé sur le toit du laboratoire.
- Exit le cèdre bleu de l'Atlas du couvent des Ursulines.
- Le saule au pied de château a perdu une branche mais il n'y a pas lieu de l'abattre.
- Dans le jardin public, une dizaine d'arbres ont été touchés nécessitant l'abattage de trois d'entre eux.
- Des dégâts ont été causés également dans les bois de Castel pic et de Roudourou.

Une réflexion est d'ores et déjà engagée pour une replantation sur certains sites notamment en collaboration avec le nouveau conseil municipal des enfants.

Un nouveau document d'urbanisme applicable sur Guingamp

Le 12 décembre 2023, Guingamp Paimpol Agglomération a approuvé son premier PLUi, Plan Local d'Urbanisme intercommunal, résultat d'un long travail de réflexion et de prospective engagé depuis 2017. Ce document se substitue donc désormais au PLU de Guingamp, document qui était applicable depuis 2014.

Trois grands principes ont guidé l'élaboration du PLUi :

- Viser l'excellence environnementale, un atout majeur de valorisation et d'amélioration du cadre de vie ;
- Rendre l'agglomération accueillante et innovante pour bien y vivre ;
- Planifier un aménagement cohérent, solidaire et audacieux.

i Le PLUi est consultable sur le Géoportail de l'urbanisme <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>

en version numérique sur le site de Guingamp Paimpol Agglomération <https://www.guingamp-paimpol-agglo.bzh/plan-local-durbanisme-intercommunal/documents-du-plui/>

Pour plus d'informations, contactez le service urbanisme de la mairie.

Trois quartiers de Guingamp vont bénéficier d'un nouveau contrat de ville

Qu'est ce qu'un contrat de ville ?

Un contrat de ville est rattaché à un ou plusieurs quartiers prioritaires et doit prévoir des actions favorisant la mixité sociale et le soutien au fonctionnement d'équipements de quartiers. L'emploi et le développement économique local mais aussi le désenclavement des quartiers font partie des priorités. Ce contrat inclut aussi l'égalité des citoyens devant le service public, la prévention de la délinquance et la tranquillité publique.

Ont été retenus par l'État pour bénéficier d'un tel dispositif les quartiers de Roudourou / Gourland, La Madeleine / Kermado et Castel Pic.

En mars 2024, un contrat de ville va être signé avec l'État et de nombreux partenaires, Guingamp Paimpol Agglomération, la Région, l'ARS, la CAF, France Travail...

Ce contrat comportera un programme d'actions pour la période 2024 / 2030 avec une « revoyure » en 2026 visant à réduire les inégalités constatées sur ces quartiers.

L'État demande que ces nouveaux contrats de ville soient plus opérationnels et resserrés autour de projets co-élaborés avec les habitants, à l'issue d'une concertation citoyenne.

C'est ainsi qu'une enquête a été réalisée dans les quartiers en décembre afin de définir au plus près les attentes des habitants et les thématiques qu'ils souhaiteraient voir travailler. 5 grands thèmes ont été retenus :

L'habitat et le cadre de vie, la tranquillité, l'éducation, la parentalité, la santé ainsi que l'emploi et le développement économique

Ce programme doit être construit avec et pour les habitants. Des ateliers ont été organisés au centre Ti Menoz en janvier afin de définir les premières lignes d'un programme d'actions ainsi que des indicateurs à suivre tout au long de la vie du contrat de ville.

Un travail de réflexion très intéressant qui va permettre maintenant la rédaction de ce contrat de ville avec la liste des actions à mettre en œuvre et leurs modalités de financement.

Renouvellement du conseil citoyen

Qu'est ce qu'un conseil citoyen ?

Un conseil citoyen est un collectif associant habitants et acteurs locaux des quartiers prioritaires qui souhaitent participer aux projets d'amélioration de la vie de leur quartier. Le conseil citoyen contribue au pilotage de la politique de la ville et est associé aux projets des quartiers.

À Guingamp, une telle structure existe depuis juin 2014. Composé de 21 membres, 11 habitants et 10 acteurs (associations, professionnels travaillant sur les quartiers...), le conseil citoyen a travaillé sur de nombreux projets tels que la liaison douce de Castel Pic, participé aux nombreuses fêtes de quartier organisées par le CCAS.

Son renouvellement est prévu et un appel à volontaires est lancé.

Un bulletin de candidature sera adressé aux habitants dans leur boîte aux lettres et sera également disponible sur : le site de la ville, la page facebook du centre Ti Menoz et au centre lui-même.

Il faut s'inscrire avant le 30 avril 2024. Un tirage au sort sera ensuite effectué parmi les candidatures reçues.

Partenariat avec GRDF dans le cadre du dispositif "petites villes de demain"



Le programme « Petites villes de demain » vise à améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes et des territoires alentours, en accompagnant les collectivités dans la transition écologique. Il concerne plus de 1 600 communes dont 88 en Bretagne : la ville de Guingamp en fait partie.

En s'associant à GRDF, le gestionnaire du réseau de distribution du gaz, ce programme propose des actions concrètes au service des ménages pour accompagner la transition énergétique et faire des économies d'énergie. Des aides et des contributions financières seront proposées pour toute demande de raccordement* d'une maison individuelle, d'un bâtiment public, professionnel ou d'une copropriété, au réseau de gaz naturel.

Pour vous accompagner dans vos démarches, les équipes de GRDF seront présentes :

- Le 16 février de 8 h à 13 h sur le marché - place du Vally
- Le 21 février de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h à la mairie

Vous pouvez également contacter **Manon Bouchet** pour un rendez-vous personnalisé au 06 81 22 73 65

*Conditions de l'offre :

Pour les particuliers : GRDF propose une aide correspondant au coût forfaitaire TTC du raccordement, pour toute demande avant le 21/12/2024 d'un client résidant sur la commune, propriétaire d'une maison individuelle à moins de 35 mètres du réseau.

Pour les professionnels : GRDF propose une contribution financière pour toute demande de raccordement pour un bâtiment d'une collectivité, d'une copropriété, d'une entreprise (hors industriel).

Alerte inondation

Vous habitez dans un quartier concerné par le risque d'inondation, soyez prévenu par téléphone des alertes émises par la mairie



À Guingamp, plusieurs quartiers sont concernés par le risque d'inondation : Sainte-Croix, Petit Trotrieux, Saint Sébastien, rue des Ponts Saint Michel et dans une moindre mesure la rue Chateaubriand.

Le plan communal de sauvegarde de la ville de Guingamp prévoit la mise en œuvre d'un dispositif spécifique suivant le risque de montée des eaux : il y a ainsi trois niveaux définis.

Dans le cadre de ce dispositif, la ville dispose d'une plateforme d'appel Cedralis permettant de vous appeler en cas de risque d'inondation et de vous tenir informé régulièrement de l'évolution de la situation.

Ce dispositif a notamment été déclenché le 17 janvier dans l'après-midi alors que le système de prévision annonçait une hauteur d'eau de 1m60 en soirée.

Si vous n'êtes pas déjà inscrit, vous trouverez un formulaire à télécharger sur le site internet de la ville ou disponible en mairie.

Focus sur une association dynamique : s'informer, apprendre, sortir, voyager, développer son réseau social avec l'Université du Temps Libre de Guingamp (UTL)

Forte aujourd'hui de 380 adhérents, l'UTL s'inscrit depuis plus de 30 ans dans le paysage associatif guingampais. Son siège social est situé à Castel Pic dans des locaux mis à sa disposition par la Ville.

Elle est administrée et animée par une équipe de plus d'une vingtaine de bénévoles particulièrement actifs.

Pour adhérer à l'UTL, de préférence dès le mois de septembre, il suffit de régler une cotisation de base annuelle de 40 € (accès aux conférences) à laquelle s'ajoutent les frais d'inscription aux cours et ateliers ainsi qu'aux sorties et voyages. L'UTL est présente chaque année au Forum des Associations.



Les bénévoles de l'UTL dont le président Yvon Fouillère (2^e à droite), la vice-présidente Michelle Le Cocq (10^e à droite), le trésorier Philippe Bono (1^{er} à gauche) et le secrétaire Michel Delanoë (10^e à gauche)

Pour s'informer :

Un programme annuel de conférences est proposé sur la période de septembre à juin (18 conférences en 2023-2024)

Elles ont lieu le vendredi après-midi au cinéma Les Korrigans, 6 rue Saint Nicolas à Guingamp.

Présentées par des conférenciers aguerris, elles traitent de différents thèmes économiques, sociaux, sociétaux, culturels, etc... et sont destinées à développer la culture générale.

Pour apprendre :

Des cours et ateliers sont proposés au choix sur inscriptions : Géopolitique, Histoire de France, Histoire de l'Art, Lecture, Géologie, Généalogie, Fontaines et Patrimoine.

Les ateliers sont animés par des bénévoles passionnés par leur spécialité et les cours dispensés par des professionnels en activité ou en retraite.

Pour sortir de chez soi et voyager :

Des sorties à la journée ou à la 1/2 journée sont organisées en automne et au printemps.

Un voyage de plusieurs jours est habituellement proposé en juin. Actuellement, le choix se porte sur des escapades de 3 jours (Normandie en 2022, Anjou en 2023, Sud Bretagne et Belle Île en Mer en 2024).

Pour faire de nouvelles rencontres :

Les différentes activités de l'UTL, organisées dans un cadre convivial, permettent de

rencontrer d'autres adhérents, d'échanger avec eux et de se faire à l'occasion de nouveaux amis. Deux après-midis plus récréatives sont aussi organisées avec une animation culturelle, musicale ou autre. Le détail des activités de l'UTL ainsi que les modalités d'adhésion ou d'inscriptions (formulaire, tarifs) sont consultables sur le site Internet de l'association (www.utl-guingamp.fr).

Les personnes intéressées par une future adhésion peuvent découvrir gratuitement une activité de l'UTL (conférence, atelier ou cours) dans le cadre d'une carte découverte qui sera remise sur demande.

➤ **Contact : Tél : 06 75 88 63 64**
Mail : utl.guingamp@gmail.com

Nouveau ♿ : des aides pour améliorer l'accessibilité dans les établissements recevant du public

Faute de moyens, près d'un million d'Établissements Recevant du Public (ERP) en France ne seraient pas à jour de leurs obligations en matière d'accueil de personnes à mobilité réduite. Afin d'accélérer le processus de mise en conformité, un « fonds territorial d'accessibilité », spécifique aux ERP privés de 5^e catégorie (à savoir la plupart des commerces à Guingamp) et doté d'une enveloppe de 300 millions d'euros sur 5 ans, a été mis en place par l'État afin d'accompagner financièrement ces établissements dans la réalisation des travaux de mise en accessibilité.

Ainsi, à compter du 2 novembre 2023, et jusqu'au 31 décembre 2028, ce fonds territorial d'accessibilité (FTA) permet à l'État de subventionner à hauteur de 50% les dépenses de travaux et d'équipements de mise en conformité des établissements recevant du public. Vous trouverez toutes les infos sur le site de l'agence de services et de paiement.

➤ <https://www.asp-public.fr/aides/fonds-territorial-accessibilite>

Le service urbanisme de la mairie peut vous accompagner dans vos démarches.



Dossier

De la maternelle à l'université : tour d'horizon d'une offre riche en enseignement



Guingamp, ville de 7000 habitants double presque sa population chaque jour

Chaque matin et soir, vous constatez ces mouvements pendulaires : des cohortes d'élèves descendus des cars scolaires pour se rendre à l'école, au collège, au lycée... En effet, la population scolaire et étudiante à Guingamp, c'est plus de 6000 jeunes qui, quotidiennement, se répartissent dans les établissements scolaires et universitaires du territoire.

Une particularité à la Bretagne, à laquelle Guingamp n'échappe pas : la répartition quasi à égalité des effectifs scolaires entre les établissements publics et privés sous contrat.

Près de 800 écoliers en primaire

Les trois écoles primaires publiques, l'école Diwan et l'école privée comptent près de 800 écoliers, de la maternelle au CM2.

De l'âge de 2 ans à 11 ans, les enfants de l'enseignement primaire apprennent les savoirs fondamentaux (compter, lire et écrire), ils acquièrent les compétences indispensables à la structuration de leur pensée et de leur expression et apprennent aussi à découvrir le monde et le vivre ensemble. C'est donc un des premiers lieux de socialisation des enfants hors de leur famille.

Chaque école de la ville remplit les missions fondamentales qui lui sont confiées mais chacune d'entre elles a ses spécificités.

L'école François Leizour : une école pilote qui donne des cours d'empathie

En plus d'une forte coloration artistique, culturelle et environnementale avec le label 100% EAC et l'éco-pâturage, l'école François-Leizour se démarque maintenant par un apprentissage de l'empathie.

En effet, l'école, avec ses 4 classes réparties de la petite section au CM2, vient d'intégrer cette année un vaste projet national qui met l'empathie et la gestion des émotions au cœur des actions. 1000 écoles sur le territoire français participent à cette aventure qui a pris corps à la rentrée. Sophie Buquet, la directrice, explique que tous les niveaux sont concernés par ces cours d'empathie, les enseignants aussi. « Une formatrice chargée de projets et d'ingénierie intervient dans notre école et nous profiterons d'une mallette pédagogique contenant 30 séances spécifiques. Des lieux adaptés sont aussi créés comme des coins d'apaisement par exemple. Un travail sur le harcèlement scolaire est aussi entamé ».



Outre ces cours d'empathie, l'école François-Leizour souhaite utiliser cette année olympique pour travailler sur le thème du Handisport. Un partenariat avec le Comité Paralympique et l'association Handi Sub (plongée sous-marine pour les personnes en situation de handicap) va permettre aux enfants et aux parents de plonger dans l'aventure olympique.

L'école de La Madeleine : l'art au cœur des apprentissages

Cela fait quelques années déjà que toute l'équipe enseignante de La Madeleine développe un sens créatif et une belle sensibilité artistique.

Les 115 élèves ne dérogent pas à la règle puisque Anaëlle Cardin, la directrice, les amène avec elle dans une grande fresque mêlant le chant choral, la musique, le jeu d'acteurs, la danse. « Un poirier m'a dit », voici le titre du nouveau spectacle qui sera présenté par les écoliers, au grand public sur la scène du théâtre du Champ au Roy en fin d'année scolaire. Pour mener à bien ce défi, les enfants des 5 classes travailleront avec leur professeur mais aussi le professeur de musique, aussi appelé dumiste.

D'autres partenariats artistiques viennent conforter cette identité artistique : une collaboration avec GwinZegal pour des ateliers photos avec un travail sur les cartes postales, un lien très fort avec le service culture de la ville et des rencontres avec des artistes danseurs chorégraphes en résidence.



À l'école de La Madeleine, l'art, la culture sont devenus au fil des ans, des outils pour faciliter les échanges avec les parents et les enfants et sont aussi devenus des vecteurs d'apprentissages !

L'école de La Chesnaye innove avec son « labo maths »

C'est une première dans l'hexagone et ça se passe à La Chesnaye ! En effet, grâce à l'engagement et la détermination d'une équipe enseignante accompagnée par Maïwen Salomon, la directrice, l'école se dote actuellement d'un Labo maths.

Celui-ci va permettre d'enseigner les mathématiques différemment. Il prend la forme d'une pièce entièrement dédiée aux mathématiques, avec des jeux, des outils spécifiques. Ce labo-maths est ouvert



aux enfants bien-sûr, mais c'est aussi et surtout un lieu où les enseignants viennent découvrir les techniques d'apprentissage des mathématiques. Ils viennent de tout le département et trouvent ici un lieu d'expérimentation afin de sensibiliser la jeunesse à cette matière parfois mal aimée et malmenée. Autre singularité de cette école : l'école dehors ! Une fois par semaine, qu'il pleuve, qu'il vente, qu'il fasse soleil, tous les élèves se déplacent en extérieur et étudient les nombreuses matières au programme avec leur professeur.

Les berges du Trieux, la vallée de Cadolan deviennent alors leur salle de classe. Les bénéfices sont très vite mesurables : autonomie, bien-être, entraide et curiosité !

Et parallèlement à cette volonté de faire sortir les enfants hors les murs, l'équipe pédagogique travaille sur le lien avec les parents et sur la volonté de les impliquer davantage au sein de l'école.

L'école Diwan : plus qu'une langue, une culture !

C'est le maître-mot de cette école. Les 79 élèves répartis en 4 classes maîtrisent parfaitement le breton, et ce très tôt dans leur scolarité.

Comme le rappelle M. Mordellez « À la fin de leur scolarité en CM2, les élèves ont un niveau identique en breton comme en français ». Mais pour obtenir ce niveau, l'équipe enseignante mise sur une méthodologie simple et efficace : un thème est choisi chaque année et de nombreuses activités se déclinent autour de ce thème. Ainsi cette année, les élèves travaillent sur l'environnement du Trieux avec pour chaque niveau 5 séances en lien avec l'environnement. Certaines interventions se faisant en breton, d'autres en français, cela dépend de la capacité de l'intervenant à s'exprimer en breton. Toutes

ces découvertes sont ensuite au cœur d'un processus de création artistique avec pour finalité une restitution des travaux de l'année lors d'un spectacle et d'une exposition proposés aux parents.



➤ L'école S^t-Léonard fait le pari du bilinguisme

Le secteur privé se forge aussi une identité forte. Ainsi, l'école S^t-Léonard dirigée par Mr Gourhant propose depuis quelques années une ouverture sur les langues avec des dispositifs différents.

La première proposition est une classe bilingue de la TPS au CM2 avec des cours dispensés en breton et en français. Les enfants sont en immersion en classe, le brassage avec les autres classes se faisant sur des temps périscolaires. L'autre grand projet de cette école, ce sont les ateliers de langues dispensés pour tous les primaires volontaires sur le temps du midi avec des séances d'anglais, d'arabe, d'espagnol.

Des intervenants extérieurs participent aussi à un dispositif « **Anglais plus** » qui permet aux élèves de CM d'être en immersion en anglais

pendant 1h30 chaque semaine. Outre cette appétence pour les langues, Mr Gourhant et son équipe pédagogique s'emploient chaque année à organiser des séjours avec nuitées sur des thèmes différents afin de développer des compétences complémentaires pour les enfants comme la responsabilisation, l'engagement.

Ces compétences se concrétisent aussi au travers de dispositifs comme les réunions de délégués élus qui sont organisées toutes les 3 semaines et permettent des prises de décisions utiles à la vie de l'école.



Ce qui distingue, non pas chaque école, mais les caractérise et leur est commun, c'est l'EAC (Éducation Artistique et Culturelle). La Ville de Guingamp, labellisée 100 % EAC se démarque par son engagement dans un parcours artistique offert à chaque élève de son territoire. Il en va de même pour les collèges et lycées de la ville.



➤ 1350 collégiens

Ville en territoire rural, le recrutement des collégiens s'élargit aux communes jusqu'à 12 km à la ronde. Ces 1350 collégiens se répartissent entre les 2 collèges publics Prévert et Camus et le collège privé Saint Dominique/Notre Dame.

➤ Le collège Albert Camus :

« Une structure complète et complexe ou le discours se fait de pair à pair ».

Si le collège Albert Camus n'est pas sur la commune de Guingamp mais implanté à Grâces, il fait partie des collèges du territoire : la moitié des 420 élèves viennent de Guingamp. En effet la carte scolaire détermine, selon l'implantation géographique de lieu de résidence, l'établissement d'affectation des ex-écoliers dans les établissements publics.

« **Une structure complète et complexe** », explique, Thomas Chauvel, le principal. Complexe parce qu'elle accueille, outre les classes traditionnelles de la 6^e à la 3^e des classes de SEGPA (Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté) sur ces mêmes 4 niveaux, c'est-à-dire des enfants en situation de handicap ou en difficulté scolaire. Enfin il y a encore l'UP2A (unité pédagogique pour les élèves nouvellement arrivés en France) qui accueille des adolescents allophones (non francophones) du département.

Cette diversité sociale, culturelle, linguistique et éducative constitue une richesse car elle impose une mixité de fait et constitue une force. Complète pour les mêmes raisons et grâce aux projets variés menés : L'éducation artistique et culturelle, pour laquelle l'établissement est

labellisé au niveau 3, l'éducation au développement durable, dont le collège est aussi labellisé niveau 3, l'égalité filles garçons, mais aussi les voyages, pour inviter les élèves à la mobilité, les faire dépasser ce qui ne leur semblent pas destiné. À été mis en place encore le dispositif **Les cordées de la réussite**, visant le même objectif. Parmi les points forts encore, en termes d'éducation et projets, un travail sur l'oralité et la compréhension, la lecture étant la clef d'entrée dans la culture rappelle le principal, mais aussi la lecture plaisir via le ¼ d'heure lecture comme son voisin le collège Prévert.

Aider l'élève à se construire et se réaliser, tels sont les objectifs de l'équipe éducative.

➤ Le Collège Prévert : tout un éco-système !

Le nouveau collège Jacques Prévert ouvrira prochainement ses portes ! Mais avant d'accueillir toutes ces nouvelles générations de collégiens, l'actuel collège fait preuve d'audace et d'ambition pour les élèves et les équipes enseignantes.

En plus du label EAC (Éducation Artistique et Culturelle), en plus de la création d'une Web radio, la principale du collège, Mme Roussel et son équipe déploient une grande énergie à faire vivre le label E3D (Éducation au Développement Durable) qui permet au collège d'être au cœur d'un éco-système qui donne la part grande à la biodiversité, au respect de l'environnement, à la préservation des espèces et des espaces.

Les 18 classes actuelles sont à la fois recenseurs, observateurs et acteurs dans ce nouvel environnement. Un autre dispositif est actuellement testé depuis deux ans : la classe coopérative. Pour y entrer, il faut une forte mobilisation de l'élève et une réelle appétence pour la création et le portage de projets coopératifs. Cette classe de 5^e emporte avec elle une équipe de professeurs volontaires qui accompagnent les élèves dans leurs projets.

Cette année, ils ont entièrement organisé une course solidaire qui a permis de récolter suffisamment d'argent pour financer une partie de chaque voyage scolaire du collège. Les idées et les envies ne manquent pas !



À noter que le collège propose un enseignement bilingue français breton, tout comme le collège Saint-Dominique.

➤ Notre-Dame et Saint-Dominique misent sur leur ADN (Apprentissage Différent et Novateur)

Le collège Saint-Dominique et le lycée Notre-Dame accompagnent les jeunes de la 6^e au Bac +3 sur leur parcours personnel de réussite. Stéphanie Geslouin, la directrice et toute son équipe pédagogique s'y emploient sans relâche.

« *Suivre les enseignements fondamentaux, les approfondir pour construire un bagage solide, tout en permettant des chemins nouveaux d'apprentissages, plus expérimentaux et diversifiés grâce aux projets interdisciplinaires et à l'utilisation des tablettes* » fait partie de l'ADN de l'établissement.

Dans le cadre du CNR (Conseil National de la Refondation) « **Notre École Faisons-la ensemble** » l'établissement a reçu un financement pour mener un projet durable et citoyen qui permet de sensibiliser les élèves au vivant tout en travaillant les savoirs fondamentaux.

L'établissement profite de sa labellisation 100% EAC pour porter les projets artistiques et culturels en partenariat avec les acteurs locaux (GwinZegal, le Théâtre du Champ-au-Roy...). Une spécialité Arts plastiques unique sur le territoire est également enseignée aux jeunes en 1^{ère} et Terminale Générale. Notre-Dame s'appuie aussi sur un parcours bilingue Breton de la 6^e à la terminale. Autre grande particularité, l'établissement labellisé SHN (Sport de Haut Niveau) est résolument engagé dans une démarche de pratique physique et sportive qui permet aux jeunes d'associer études et haut niveau avec le club de Handball et le club En avant Guingamp.



Quatre lycées

Pas loin de 2800 lycéens sont scolarisés à Guingamp qui compte deux lycées généraux et techniques ; le lycée Pavie et le lycée privé Notre Dame, et deux lycées professionnels : Montbareil, établissement privé et le lycée Jules Verne.

En fin de 3^e, les élèves s'orientent vers la voie générale ou la voie professionnelle. Pour ceux qui choisissent la voie professionnelle, bon nombre quittent Guingamp, puisque les filières « pro » sont réparties dans les lycées du département voire de la région en fonction des spécialités.

Le lycée professionnel Jules Verne :

« Un lycée des métiers en mutation pour redonner sa place à l'élève ».

Le lycée Jules Verne, labellisé *Lycée des métiers* est au service des jeunes indique Marie-Laure Etienne, proviseure.

Depuis son arrivée, elle œuvre au bien être des élèves, « pour qu'ils développent un sentiment de fierté et se sentent en confiance avec les autres », mais aussi à instaurer un cadre et une régulation favorisant le sentiment de justice » souligne t-elle encore.

Établissement d'enseignement professionnel, il accueille des élèves en CAP 2 ans, en BAC Pro 3 ans et en 3^e Prépa Métiers (1 classe) et enfin, une nouvelle certification : la mention complémentaire soudure, post CAP.

À cela s'ajoute 2 structures une section **Ulis** (Unité locale d'inclusion scolaire) qui accueille des élèves en situation en handicap avec une scolarisation adaptée. Depuis cette rentrée 2023 une section **UP2A** (Unité Pédagogique pour Élèves Allophones Arrivants) a ouvert se réjouit la proviseure. Sont ainsi pris en charge les nouveaux arrivants dont la langue maternelle n'est pas le français.

Les élèves sont issus du bassin Guingamp-Lannion-Saint Brieuc mais compte aussi une part importante de jeunes venant de toute la Bretagne. Il dispense des formations en CAP menuiserie, métallerie, commerce et en Bac Pro commerciaux mais aussi industriels comme en chaudronnerie (métiers du métal) et en électricité et environnements connectés, « *lesquelles sont porteuses de débouchés prometteurs pour les nouveaux diplômés* » explique Mme Etienne. Les périodes de stage en entreprise, peuvent être effectuées à l'étranger au sein de l'Europe grâce au dispositif **Erasmus +**, ce qui est une opportunité pour un public qui ne se pense pas mobile. Travailler à l'élaboration de leurs parcours en associant les parents, « *les élèves sont entourés et se savent entourés* ».

Avec une répartition de 60% de garçons et 40% de filles, un vrai travail est réalisé sur l'égalité filles-garçons tout comme en EAC pour laquelle le lycée a obtenu un label.



Le lycée Pavie :

« Une qualité de vie qui se conjugue avec une exigence pour tous ».

Créer un climat scolaire favorable, basé sur la bienveillance, l'écoute et l'attention, tels sont les préalables aux enseignements et projets destinés aux élèves, un lycée où les conditions de vie sont très favorables aux apprentissages explique M. Nicol, le proviseur. Lycée de centre-ville, en territoire rural, le lycée recrute son public sur un large territoire géographique, de Guingamp aux communes éloignées jusqu'à 30 km d'où un nombre important d'élèves internes.

Les formations proposées sont les filières générales avec les spécialités qui l'accompagnent, depuis la Réforme du Bac (Histoire géo/sciences politiques/géopolitique ; littérature/Philosophie ; SVT ; Langues littérature et culture étrangères, sport ; maths ; sciences économiques et sociales ; sciences du numérique) une filière technique (sciences et technique du management). Il y a encore un BTS commercial avec une trentaine d'étudiants et le lycée héberge le GRETA chargé de formation pour les adultes.

Engagé très fortement dans l'égalité filles-garçons, le lycée est en pointe sur cette question, avec des réflexions menées sur le sujet avec les élèves, une documentation visible et accessible pour tous, des actions de sensibilisation au long cours, tel le dispositif Capital Filles ou cadres d'entreprises se font les marraines d'élèves filles en les aidant dans leur orientation.

Très impliqué dans l'EAC (Éducation Artistique et Culturelle), de nombreux projets autour de cette dernière sont réalisés chaque année, et l'établissement a reçu le label EAC il y a 2 ans. Abritant un éco-système que constitué son parc le lycée sensibilise à la



biodiversité notamment via l'apiculture en installant avec les élèves des ruches dont le miel est récolté chaque année.

Impliquer les élèves dans la vie du lycée, dans leur vie au lycée est le levier de leur engagement et donc de leur réussite. En témoigne le taux de réussite au BAC.

Le lycée Montbareil : plus qu'un lycée, un centre de formations !

Avec 2 spécialités reconnues sur toute la France : la coiffure et l'esthétique, du CAP, au BEP, au Bac Pro, puis BP, jusqu'au BTS, en passant par la reprise professionnelle pour des reconversions, le lycée Montbareil mise sur la mixité des parcours.



« Notre ambition, c'est accompagner le jeune, l'amener à son objectif, le faire évoluer à son rythme » précise Sophie Pérennes-Laurence, la cheffe d'établissement. La force du lycée réside dans le lien très fort entre l'équipe enseignante et les professionnels. L'équipe pédagogique étant constituée de 35 professeurs et d'une quinzaine de professionnels formateurs. « *Le bureau des entreprises* » est un élément incontournable de cette dynamique, il favorise et développe les partenariats. Plus qu'une collaboration, c'est une synergie avec les professionnels d'horizons très variés : thalasso, centre de remise en forme, parapharmacie, coiffeurs...

Des apprentissages adaptés aux réalités de l'entreprise sont ainsi dispensés ; tels que des cours de langues « techniques », des stages « Erasmus » à l'étranger sont aussi organisés.

Le lycée prépare des futurs professionnels, mais surtout il forme des citoyens maîtres de leur avenir en leur inculquant des techniques, des connaissances, mais aussi des codes, des postures et des valeurs qui les suivront tout au long de leur parcours professionnel.

Le lycée Notre-Dame offre une filière supplémentaire sur les métiers de l'eau.

Particularité de cet établissement, sa convention avec En avant de Guingamp, le club de football. En effet, le lycée héberge une section sportive pour les jeunes joueurs du club venant d'horizons géographiques diversifiés, il bénéficie à ce titre du label SHN (Sportifs de Haut Niveau).

En comptant encore deux lycées sur le territoire, le lycée public agricole de Kernilien, à Plouisy et le lycée professionnel privé Le Restmeur à Pabu spécialisé dans la formation aux métiers d'aide à la personne, on peut ajouter un effectif d'un peu plus de 600 élèves.



BTS, UCO, INSEAC, l'Enseignement supérieur et ses près de 1300 étudiants

Petite ville d'un territoire rural, Guingamp n'en est pas moins en reste quant à l'enseignement supérieur. Des BTS dans le domaine du commerce sont proposés aux lycées Pavie et Notre-Dame.

➤ L'UCO : une université dans une ancienne caserne

En 1993, s'installait dans l'ancienne caserne de Guingamp, l'UCO (Université catholique de l'ouest), dont les bâtiments sont mis à disposition par la ville, cela fait donc 30 ans.



Les presque 1000 étudiants ont le choix parmi 20 formations et suivre des études de BAC+3 à BAC+5 dans deux grands domaines, l'un scientifique l'autre en sciences sociales. Des licences générales sont proposées dans différents domaines (psychologie, Langues étrangères appliquées, économie et social, mais aussi SVT). Il y a encore des licences professionnelles comme en bio-industrie et biotechnologie, ou en aménagement paysager, mais aussi des masters (biotechnologies ou ingénierie des systèmes complexes). En tout, 5 licences générales, 7 licences professionnelles, 3 masters professionnels et un pôle recherche qui accueille des doctorants. sont encore proposés de la formation initiale et des certifications dont un de Coopération et solidarité internationale, depuis 2022. La majorité des étudiants viennent de Bretagne, surtout des Côtes d'Armor et 10 % des régions extérieures. À noter : les étudiants sont en très grande majorité des filles (75%) ! Cette structure génère un flux de jeunes habitants qui s'installent dans notre ville le temps de leurs études.

➤ L'Inseac : « Briser de murs, ériger des ponts », sa devise.

Enfin depuis 2021, une nouvelle université est installée dans la Prison de Guingamp : L'INSEAC (Institut Supérieur de l'Éducation Artistique et Culturelle) avec presque 90 étudiants et doctorants. Sous l'égide du CNAM Paris (Conservatoire National des Arts et Métiers), cette université dispense des formations liées à la médiation culturelle, destinées aux étudiants qui souhaitent œuvrer dans le domaine de l'Éducation Artistique et Culturelle (EAC).



Sa mission : coordonner un réseau de recherche et d'études sur l'EAC au plan national. « *C'est une formation commune pour tous les acteurs de la chaîne de coopération de l'éducation artistique et culturelle - formation initiale et continue - . Elle est attractive avec un grand niveau de candidatures locales et internationales. Elle allie la recherche et la professionnalisation du secteur avec le campus des métiers et qualifications* », explique Damien Malinas, le coordinateur. Cela se traduit par le développement de recherches spécifiques, des expérimentations in situ à Guingamp et dans son territoire, mettant en lien les résultats obtenus avec des études nationales et internationales. Les parcours proposés vont de la formation initiale (BAC + 1, Master) culture et communication) à la formation continue, il s'adresse donc aussi aux professionnels tels que médiateurs culturels, enseignants, artistes... L'Institut propose aussi un enseignement à distance ce qui vient conforter cette politique d'éducation artistique et culturelle que mène la ville avec son pôle culture. C'est d'ailleurs cette spécificité d'un territoire riche en EAC qui a prévalu dans le choix de Guingamp pour l'implantation de cet institut par les ministères de l'enseignement supérieur, de l'éducation et de la culture.



➤ Un nouvel arrivant : Canopé

Canopé, est un réseau de formation continue au service des enseignants installé rue Yves Saläun. Cette structure est missionnée par le ministère de l'éducation pour assurer la formation des enseignants tout au long de leur carrière. La formation est centrée sur les enjeux du numériques et l'appropriation des outils numériques au service de l'enseignement.

Le réseau propose de nombreuses formations comme par exemple comment créer et animer une émission de webradio avec des élèves ou encore travailler le design graphique avec ses élèves avec un kit pédagogique.

C'est un partenaire des enseignants proposant des ressources pour accompagner leur pratique pédagogique. Précédemment installé à Saint-Brieuc, le réseau Canopé est installé depuis début décembre dans les locaux de l'ancien laboratoire d'analyses médicales légué à la ville par sa fondatrice, Mme Annie Castel et dénommé désormais le Labo.

Un tel réseau d'établissements montre à quel point Guingamp est une ville centre et centrale dans un large territoire, ce qui lui donne un véritable rayonnement.



Nicolas Perrot - O₂

Du nouveau dans les services à la personne O₂

Fin novembre, **O₂ services** à la personne s'est installé au 12, rue du général de Gaulle. **Nicolas Perrot** qui, après de nombreuses années au service de chefs d'entreprise, a décidé de sauter le pas entrepreneurial. Il est le gérant du site de Guingamp qui rayonne sur les communes voisines et à terme sur Bégard, Bourbriac, Plouagat, Belle-Isle-en-Terre, Louargat.

Les prestations proposées pour l'instant sont : repassage, ménage, aide à la préparation de repas, accompagnement pour les courses, garde d'enfant de plus de 3 ans et bientôt de bébé d'ici un an après l'obtention de l'agrément.

Toutes les interventions donnent droit à un crédit d'impôt et au chèque emploi service.

O₂ a bénéficié du pass initiative Argoat Armor.

Ouvert de 9h à 12h et de 14h à 18h
Fermé le samedi et le dimanche
06 62 44 61 41 - guingamp@o2.fr

La galerie d'art Jean-Louis Cléret change de site

Jamais 2 sans 3, après la rue Notre-Dame et la rue des Ponts st Michel, n'en doutons pas **Jean Louis Cléret** a trouvé la bonne adresse.

La galerie a ouvert ses portes dans l'ancien office du tourisme au cœur du pôle culturel que représente la médiathèque, l'école de musique, l'école des arts visuels et l'association Cadréa.

Avec des expositions d'excellences, la galerie qui rayonne sur un large territoire depuis 2015 d'abord à Paimpol puis sur Guingamp vient compléter l'offre culturelle.



Jean Louis Cléret

Place du Champ au Roy - Ouverture du mardi au samedi de 10h30 à 12h30 et de 14 à 19h.
06 76 35 12 00 - jlc@jeanlouiscleret.com
<https://.artspier.com/fr/galleries-d-art/france/1065/galerie-jean-louis-cleret>



Maéva Le Peuch - M.Beauty

M.Beauty ouvre un nouvel espace

Bien connu des Guingampaises, **M.Beauty** le salon d'esthétique de **Maéva Le Peuch** situé précédemment 3 rue du Maréchal Joffre tourne au coin du carrefour et s'installe au 11 rue du Général de Gaulle.

Les prestations sont les mêmes et Maéva continue de se déplacer à domicile si vous êtes empêché(e) pour vous rendre dans son salon.

11 rue du Général de Gaulle
Rendez-vous uniquement par téléphone
06 74 13 27 38

Expressions | Meur à soñj

➤ Rénovation de l'îlot Ollivro, restauration du Château des Salles, constructions avec notre bailleur social Guingamp Habitat, reconversion du Couvent de Montbareil ou encore accompagnement des projets de restauration comme dans la rue Notre Dame... les projets pour l'habitat à Guingamp sont lancés et ils sont nombreux. C'est l'un de nos grands chantiers.

À travers le prisme du logement, nous nous efforçons d'apporter des réponses concrètes et transversales aux défis d'aujourd'hui et d'anticiper ceux de demain.

C'est d'abord le défi de l'attractivité de notre ville. Une ville vit par les habitants qu'elle peut accueillir, la qualité de vie de celles et ceux qui y résident. C'est aussi permettre à tous, quels que soient ses revenus ou les parcours de vies, de se loger dignement.

C'est aussi avoir un regard sur les défis environnementaux. En investissant pour la rénovation énergétique par exemple, nous participons à optimiser nos consommations et réduire la facture de gaz, d'électricité. C'est aussi agir pour réduire notre empreinte foncière et ainsi densifier l'habitat. C'est enfin penser l'adaptabilité des logements à tout âge de la vie, alors que nous accueillons une part grandissante d'aînés.

Le logement, c'est une réponse parmi d'autres afin de créer et fixer une multitude d'emplois locaux non délocalisables, autant que de garantir que Guingamp soit au rendez-vous : attractive aux étudiants autant qu'aux professionnels de notre tissu socio-économique local et à tous les Guingampais.

MAJORITÉ GUINGAMP, Guingamp Avance - EN HENT !

➤ Depuis des mois les fermetures de services hospitaliers, les régulations d'accès aux urgences la nuit se succèdent dans les hôpitaux publics notamment à Guingamp. Cette situation inadmissible suscite des mobilisations, des résistances tant des personnels hospitaliers, que des élus locaux ou des habitants.

Cela est dû à :

- Des politiques d'austérités budgétaires successives qui grèvent le budget de la santé
- Une volonté manifeste de réduire le nombre d'hôpitaux de plein exercice par département pour aller vers un seul établissement
- Une forte attractivité des territoires métropolitains au détriment des plus ruraux et moins peuplés
- Une mauvaise gestion des besoins en personnels urgentistes à cause de la loi Rist qui limite le recours à l'intérim sans proposer d'alternative stable.

Alors que le gouvernement stigmatise les étrangers, il faut savoir que le maintien à court terme de l'offre de soins à Guingamp passe par la régularisation et la titularisation des médecins étrangers hors UE (PADHUE Praticiens diplômés hors Union Européenne). La signature d'un décret par le gouvernement permettant l'envoi de médecins et soignants cubains comme cela a été fait en Guadeloupe, Martinique, Saint-Pierre et Miquelon pendant la pandémie Covid et comme c'est le cas en ce moment en Calabre (Italie). Ce déploiement temporaire permettrait d'éviter la fermeture de services vitaux à la population.

Je souhaitais profiter de cette tribune de début d'année, au moment où l'Agence Régionale de Santé vante son action qui affaiblit l'offre de soin sur Guingamp, pour attirer votre attention sur les solutions qui existent et sont délibérément ignorées pour maintenir un hôpital de plein exercice (avec chirurgie et Urgences H24).

Bloavezh mat memes tra !

GAEL ROBLIN, KUMUN GWENGAMP - GUINGAMP EN COMMUN

➤ Comme pour son premier mandat, M. le Maire consacre l'essentiel des marges d'investissement à l'aménagement de l'espace urbain (avec plus ou moins de réussite : nous avons à plusieurs reprises regretté la trop grande minéralisation de la ville, à base de granite non breton qui plus est). Nous pensons que la sécurisation des espaces ne doit pas être oubliée ; la vidéo-protection est refusée par le maire, ce que la gendarmerie déplore.

Le prochain chantier d'envergure est estimé à plus de 5 millions d'€ et concerne un lieu névralgique du centre-ville : la place du Vally. Ces travaux conséquents prévoient un quai dédié aux bus et devraient permettre aux nombreux scolaires de débarquer et embarquer dans de meilleures conditions, partie du projet que nous saluons.

Pour autant, si le candidat aux municipales de 2022 avait bien annoncé un réaménagement de cette place, son programme se gardait bien d'indiquer la création d'une "structure innovante", appelée depuis Vally Velum. Cette immense bâche triangulaire (45 m de large à une hauteur de 10 m) n'a fait l'objet d'aucune concertation avec les guingampais (comme pour l'ensemble des coûteuses statues - 50 000 € chacune - qui sont appelées à rester en place en qualité d'œuvres d'art). Le Vally Velum occupera un espace considérable et s'imposera dans le paysage guingampais. À ce titre, des habitants volontaires auraient pu participer à la réflexion et apporter une inflexion de l'usager du quotidien qui connaît sa ville ! M. le maire reste dans une logique qui consiste à penser et décider seul de ce qui est bon pour Guingamp...

Quid de l'impact de ces travaux sur le stationnement provisoirement empêché ? Quid de l'impact sur l'activité commerciale du centre-ville ? Il est annoncé un plus grand nombre de stationnements ; est-ce à dire que les places seront plus restreintes comme à la gare ? Il est annoncé qu'il n'y aura pas davantage d'arbres à un moment où toutes les villes mesurent le rôle d'atténuateur des températures que jouent les espaces végétalisés.

Nous n'avons aucune vue sur le calendrier des travaux... et pour cause, la commission travaux n'est jamais réunie. Difficile pour nous de faire part de nos suggestions.

Bonne année 2024 !

GUINGAMP MA VILLE

Infos diverses | Keloù a bep seurt

> Élections européennes : renforcer la démocratie et influencer l'avenir de l'union

Les élections européennes, qui se déroulent tous les cinq ans, offrent aux citoyens de l'Union européenne une occasion cruciale de participer activement à la vie démocratique. Bien que certaines personnes hésitent à voter pour diverses raisons, il est essentiel de comprendre l'importance de cette participation et les bénéfices qu'elle apporte à l'ensemble de l'Union européenne.

Quelques raisons convaincantes pour lesquelles il est crucial de voter à ces élections :

Le Parlement européen est responsable de l'approbation ou du rejet des propositions législatives de la Commission européenne, de l'organe exécutif de l'UE. En votant, les citoyens influent directement sur les politiques européennes dans des domaines cruciaux tels que l'économie, l'environnement, la sécurité, les droits de l'homme et bien d'autres. Choisir des représentants qui partagent vos valeurs et vos priorités est un moyen puissant de façonner l'avenir de l'Union.

Le Parlement européen joue un rôle essentiel dans la protection des droits fondamentaux et des valeurs européennes. Les députés élus veillent à ce que les législations respectent les principes de démocratie, d'état de droit et de droits de l'homme. Voter aux élections européennes contribue à soutenir ces valeurs fondamentales.

De nombreux défis auxquels l'Europe est confrontée, tels que le changement climatique, la santé publique, l'enseignement, les mouvements de population sont transnationaux par nature. Le Parlement européen est un forum où les solutions à ces défis sont discutées et élaborées. En participant aux élections, les citoyens contribuent à la recherche de réponses collectives à ces enjeux majeurs.

Voter aux élections européennes est bien plus qu'un acte individuel ; c'est un engagement envers la démocratie, la solidarité et l'avenir de l'Union européenne. Choisir des représentants qui défendent vos convictions et vos priorités est l'opportunité de contribuer activement à la construction d'une Europe plus forte, plus unie et plus prospère.

Chaque vote compte !



Pour pouvoir voter aux élections européennes du dimanche 9 juin 2024, il est obligatoire d'être inscrit sur les listes électorales avant le 3 mai 2024

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (s'ils ont effectué leur recensement à 16 ans et qu'ils n'ont pas changé d'adresse) et pour les personnes ayant obtenu la nationalité française après 2018 sans changement d'adresse.

Si vous vous trouvez dans une autre situation : déménagement, recouvrement de l'exercice du droit de vote, citoyen européen résidant en France... vous devez faire la démarche de vous inscrire.

Plusieurs possibilités s'offrent à vous :

En ligne, la demande d'inscription est possible sur : inscriptions.electorale.service-public.fr

En mairie : au service Citoyenneté du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 et le samedi de 8h30 à 12h. Vous devez vous présenter muni de votre carte d'identité ou d'un passeport en cours de validité et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois (facture eau, gaz, électricité...).

Par courrier : Vous devrez d'abord récupérer un formulaire en mairie, puis l'adresser à l'hôtel de Ville, service citoyenneté place du Champ 22200 GUNGAMP avec bien entendu une photocopie de votre pièce d'identité et justificatif de domicile de moins de 3 mois, et préciser le nom de la commune de la précédente inscription pour éviter les doublons.

Grâce au téléservice, nous vous conseillons de vérifier en ligne votre inscription et retrouver l'adresse du bureau de vote dans lequel vous êtes inscrit. Pour se faire, vous devez vous rendre sur le site <https://www.service-public.fr/>

Les demandes de procurations pour toutes les élections peuvent se faire en ligne sur www.maprocuration.gouv.fr



La loi AGECE (Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire)

> Guingamp-Paimpol Agglomération et le traitement des biodéchets

Cette loi a notamment comme objectif de valoriser et de trier les biodéchets. À compter du 1^{er} janvier 2024, cette même loi prévoit que le tri à la source des biodéchets soit généralisé et que les ménages puissent disposer de solutions pour les trier.

En route pour le tri ! L'agglomération a fait de la transition écologique et de la valorisation des ressources une priorité via de nombreuses actions mais avec la loi AGECE, celles-ci vont s'accélérer :

- **Janvier 2024** : lancement d'une étude sur le territoire.
- Organisation d'une série de formation au compostage individuel.
- **Fin 2024** : lancement d'une expérimentation sur certains secteurs pour tester des dispositifs de tri à la source des biodéchets.
- **En 2025 et 2026** : déploiement du dispositif retenu à l'échelle du territoire.

> Pendant les vacances n'oubliez pas de mettre à jour vos papiers !



Durant les vacances, pensez au renouvellement de votre carte d'identité et/ou de votre passeport. Il y a parfois un important délai d'attente pour la prise de rendez-vous, nous vous conseillons donc de vous y prendre à l'avance.

Pensez également à vos enfants qui partent parfois à l'étranger, en sortie scolaire par exemple. Une carte d'identité à jour est nécessaire et parfois un passeport.

Des documents sont nécessaires quand il s'agit d'un renouvellement et sont à préparer avant de prendre rendez-vous comme votre carte d'identité ; 1 photo d'identité de moins de 6 mois et conforme aux normes ; 1 justificatif de domicile et autres documents spécifiques selon les demandes. Il peut être également nécessaire de faire une pré-demande.

À noter, que pour les mineurs, il faut aussi la pièce d'identité du parent qui fait la demande.



Vous pouvez retrouver toutes les infos nécessaires sur le site [service-public.fr](https://www.service-public.fr)

> Une nouvelle gestion d'eau et d'assainissement par GPA

La gestion de l'eau potable passe en régie et deviendra publique dès le 1^{er} janvier 2024 sur le territoire de Guingamp-Paimpol Agglomération.

Guingamp-Paimpol Eau voit donc le jour et va désormais devenir gérant de la régie eau sur le territoire. Ce nouveau système facilite les demandes des utilisateurs en matière d'eau et d'assainissement : un numéro unique pour toutes vos questions, un accès facilité à vos consommations et facturations, un accès dédié aux interventions d'astreinte.

Pour se préparer au mieux à ce changement, **Guingamp-Paimpol Eau** a mis en place un kit de communication à destination des usagers.



Les usagers pourront contacter le 02 96 16 14 40 du lundi au vendredi de 8h à 19h pour les demandes relatives au contrat d'eau (prix d'un appel local) et le 02 96 16 14 49 (prix d'un appel local) pour les demandes de dépannage et urgence technique 24h/24 7J/7.

> Le Comité de jumelage Guingamp-Aue n'a pas fini son voyage !

Le Comité de jumelage Guingamp-Aue a élu récemment une nouvelle présidente, Peggy Corbel, avec toujours en tête de nombreux projets dans un objectif de promouvoir les échanges culturels et économiques entre la ville de Guingamp et celle d'Aue (située dans l'État de Saxe, Allemagne).

Le Comité de jumelage organise des échanges sportifs, culturels et économiques entre les deux villes et, est un acteur important de la vie culturelle et sociale de celles-ci. Des étudiants de l'UCO de Guingamp vont également partir faire leur stage à Aue en avril cette année, montrant que les échanges et l'intérêt entre les deux communes sont toujours au beau fixe.

Agenda Sports - Culture

FÉVRIER

CULTURE

Du 9 janvier au 10 février
Exposition *"Portraits de bestioles"*
par les éditions Arts Terre - Médiathèque



Du 3 novembre au 11 février
Exposition *"The Days are Numbered, journal de Bretagne"* de Daniel Blaufuks
Centre d'art GwinZegal / La Prison

Judi 1^{er} février à 20H
"La voyageuse de nuit" rencontre
avec Laure Adler - Théâtre du Champ au Roy



Judi 8 février à 20H30
Danse/Lecture/Création *"Ultramarins"*
Théâtre du Champ au Roy

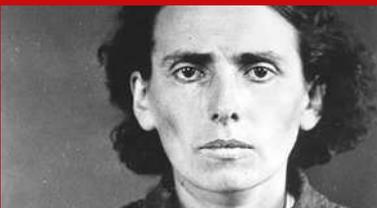
Samedi 17 février à 20H
Théâtre *"Le ciel de Nantes"*
Déplacement au Théâtre National de Bretagne
à Rennes

Mercredi 21 février à 15H
Conte jeune public dansé *"Pingouin*"*
Théâtre du Champ au Roy



Du 23 février au 9 juin
Exposition *"Faire son trou : les images
timbrées de l'Amérique rurale 1905-1940"*
Centre d'art GwinZegal / La Prison

Samedi 24 février à 14H30
*"Madeleine Marzin - Bretonne, résistante et
élué communiste de Paris"*
Conférence par Alain Prigent



FOOTBALL

Samedi 3 février à 19H
Match *"EAG / FCSM"* - Stade du Roudourou

Samedi 17 février à 19H
Match *"EAG / SM CAEN"* - Stade du Roudourou

DIVERS

Dimanche 11 février de 16H à 17H
"Les ateliers du dimanche"
Centre d'art GwinZegal

Samedi 10 février dès 10H
Cross départemental des sapeurs-pompiers
Stade du Roudourou

Du 24 février au 1^{er} mars
27^e édition de l'Open international d'échecs de
Guingamp salle de La Grande Ourse à St-Atagthon

Samedi 3 février de 10H30 à 11H
"Racontines" pour les tout-petits - Médiathèque

MARS

CULTURE

Samedi 9 mars à 14H30
Spectacle/Poésie *"Bord an oabl / Le bord du
ciel"* de Louis Jacques Suignard
Médiathèque



Mardi 12 mars à 20H30
Théâtre/Danse *"Les Galets au Tilleul sont plus
petits qu'au Havre (ce qui rend la baignade bien
plus agréable)"* - Théâtre du Champ au Roy



Samedi 23 mars dès 14H30
Projections *"La fête du court métrage"*
Médiathèque

Mardi 26 mars à 20H
Théâtre/Création *"Peter Pan"*
Théâtre du Champ au Roy



FOOTBALL

Samedi 2 mars à 19H
Match *"EAG / TROYES"* - Stade du Roudourou

Samedi 16 mars à 19H
Match *"EAG / VAFC"* - Stade du Roudourou

DIVERS

Du 22 mars au 23 mars
"Festival de la gastronomie"
Stade du Roudourou

Samedi 23 mars de 10H30 à 11H
"Racontines" pour les tout-petits - Médiathèque

Du 26 mars au 17 avril
10^e édition "Festival PASSAGES"

AVRIL

CULTURE

Judi 4 avril à 20H
Cirque/Danse/Arts numériques *"Intérieur nuit"*
Théâtre du Champ au Roy



Vendredi 12 avril à 20H
Théâtre *"Le village des sourds"*
Théâtre du Champ au Roy

Mercredi 17 avril à 18H et à 20H
Lecture/Installation *"KILLT / Ki Lira Le Texte"*
Inseac / La Prison

Samedi 20 avril à 10H30
Conférence *"Wattstax, une fierté noire"*
par Guy Darol - Médiathèque
à 14H30
Projection *"Wattstax"* film documentaire
de Mel Stuart - Médiathèque



Du 30 avril au 1^{er} juin
Exposition *"Chili 1970-1973 :
le temps des humbles"* par Désirée et
Alain Frappier - Médiathèque

FOOTBALL

Samedi 6 avril à 19H
Match *"EAG / Amiens SC"* - Stade du Roudourou

Samedi 20 avril à 19H
Match *"EAG / SC Bastia"* - Stade du Roudourou

Mardi 23 avril à 19H
Match *"EAG / Angers SCO"*
Stade du Roudourou

DIVERS

Samedi 6 avril de 10H à 12H
"Haut les cœurs ! café-lecture"
Médiathèque